

# La Rochelle Agglo : le bout d'un tunnel d'oubli pour le tunnel Saint-Léonard du canal de Marans ?



Voilà quelques jours, une trentaine de curieux ont été réunis par l'association Capres-Aunis pour prendre la mesure de l'état délabré de ce patrimoine fluvial voulu par Napoléon.

© Crédit photo : Jean-Christophe Sounalet / SO

Par [Alain Babaud](#)

Publié le 03/03/2025 à 16h28.

**Un homme a chuté dans le canal, dimanche 2 mars, à l'entrée d'un tunnel du XIX<sup>e</sup> siècle que l'association Capres-Aunis voudrait voir sécurisé et mieux entretenu. Le Conseil départemental, lui, temporise**

Un homme de 64 ans est tombé dans l'eau du canal qui va de La Rochelle à Marans, au niveau de Dompierre-sur-Mer, ce dimanche, vers 15 heures. Il promenait ses chiens, avec sa femme, à l'entrée du tunnel Saint-Léonard, lorsqu'il s'est aventuré sur la margelle de pierre qui borde le cours d'eau, pour éviter la boue, avant de perdre l'équilibre et de chuter. Il n'avait pas pied. Aucune échelle le long des quais de pierre pour remonter seul. Pas une prise pour se maintenir à flot.

Il aura fallu dix minutes et le secours de quatre promeneurs pour, enfin, le sortir de là, peu avant l'arrivée des pompiers. L'homme s'en tire avec une grosse frayeur et des remerciements appuyés à ses sauveteurs improvisés.

Quatre jours avant, **Capres-Aunis** avait clairement pointé le défaut de sécurité des abords d'un tunnel lui-même un peu oublié. La trentaine d'adhérents et sympathisants de l'association « citoyenne et apolitique » que préside Pierre Rivaud a pu prendre la mesure des risques encourus par les promeneurs, pêcheurs et joggeurs qui circulent au plus près du canal : aucun dispositif de secours sur place, des espaces inondés qui incitent à passer par la margelle...



Le tunnel de 842 mètres, entièrement fait de pierre, présente de nombreux désordres dont des infiltrations d'eau.

Jean-Christophe Sounalet / SO

### **« Il faudrait l'entretenir »**

Mais s'engager dans ce tunnel de 842 m de long, largement plongé dans le noir et creusé, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la colline Saint-Léonard, n'est pas non plus rassurant. Aucun éclairage – un panneau prévient d'ailleurs le public à l'une des entrées « éclairage obligatoire ». Un cheminement piéton rendu glissant par l'eau qui s'écoule de la terre située au-dessus, du plafond comme des murs. Par endroits, il s'est ainsi formé une couche de calcite, le matériau qui constitue les stalactites des grottes.



Le passage n'est pas interdit, mais un panneau indique aux promeneurs à l'une des entrées qu'ils doivent être équipés d'un éclairage.

Jean-Christophe Sounalet / SO

Pour se tenir, juste une petite rambarde d'époque au bois souvent rongé. « L'humidité stagne, explique Pierre Rivaud, les deux puits de ventilation des origines ont été bouchés. Il faudrait en rouvrir un. » Capres-Aunis et ses partenaires ont déjà fait remonter des relevés de situation et préconisations au Conseil départemental. Un dialogue s'est instauré. « Il faudrait l'entretenir, ce tunnel, relève un participant, et pourquoi pas faire que le canal soit navigable à nouveau pour y mettre une petite gabare pour les touristes ? »

*Installer des échelles pour aider les malheureux tombés à l'eau à remonter ? « C'est à voir », répond la vice-présidente en charge du patrimoine*



L'association Capres-Aunis de Pierre Rivaud avait invité à la visite des lieux les représentants d'Histoire Géographie en Pays aunisien.

Jean-Christophe Sounalet / SO



L'une des deux cheminées d'aération du tunnel, qui émerge de la colline Saint-Léonard, a été bouchée par une dalle en béton.

Jean-Christophe Sounalet / SO

## « Sous surveillance »

Le Conseil départemental, propriétaire du domaine public fluvial, n'en est clairement pas là. Vice-présidente en charge du patrimoine, Françoise de Roffignac explique, dans un contexte de budget serré, que si le tunnel est bien « sous surveillance » pour être « un patrimoine exceptionnel », son état n'inspire pas de vive inquiétude et il n'est pas prévu, pour l'heure, d'engager des travaux. Sauf pour la restauration ou le remplacement de la rambarde, peut-être. « La réflexion est en cours. »



Malgré l'obscurité et l'humidité, l'ouvrage fluvial voit les tags à la bombe de peinture côtoyer les graffitis laissés par le temps.

Jean-Christophe Sounalet / SO

Mais le Département, responsable des lieux, ne souhaite en rien encourager le public à la découverte de lieux dont l'aspect un peu inquiétant (obscurité, humidité...) limite aujourd'hui les passages et, donc, le risque d'accident. Des panneaux invitant les curieux à la prudence pourraient être installés, mais pas l'éclairage. Quant à l'installation d'échelles pour aider les maladroits tombés dans le canal à remonter sur la terre ferme ? « C'est à voir », répond une vice-présidente départementale qui rappelle que dès qu'on s'approche trop près de l'eau, à l'exemple des quais du Vieux Port de La Rochelle, il y a un risque. À chacun de prendre ses responsabilités.

## Renaturation du Bois des Pins

Au-dessus du tunnel fluvial, il y a la colline Saint-Léonard de Dompierre-sur-Mer et son parking du Bois des Pins. Un site naturel classé très fréquenté par les promeneurs, amateurs de pique-nique, joggeurs et cyclistes (deux véloroutes y passent) que le Conseil départemental a entrepris de valoriser en lien avec la commune. Depuis quelques mois et jusqu'en juin prochain, le parking bénéficie ainsi d'un programme de renaturation, pour un coût global de 400 000 euros TTC.

La concertation avec la population a démarré en 2023 pour aboutir à « quelque chose de vraiment bien » sur un axe à vocation de détente, sport et plein air allant du pont de Chagnolet à celui de Mouillepied.

Le parti pris, c'est de faire davantage de place et d'offrir un meilleur accueil aux piétons et mobilités douces.

Trois des cinq aires de stationnement sont ainsi supprimées. Le bitume de la voirie doit être remplacé par un revêtement calcaire. L'aménagement du site contraindra les camions et autres véhicules de la piste de motocross à aller se garer plus loin. Un nouveau mobilier, recyclé, sera bientôt installé. Le tronçon de piste cyclable qui traverse le bois va être refait.

**Source Journal Sud Ouest 4/03/2025**

**La Rochelle, Aunis, Ré**

**DOMPIERRE-SUR-MER**

## Le bout d'un tunnel d'oubli pour le tunnel Saint-Léonard ?

Un homme a chuté dans le canal de Marans, dimanche 2 mars, à l'entrée d'un tunnel du XIX<sup>e</sup> siècle que l'association Capes-Aunis voudrait voir sécurisé et mieux entretenu

Alain Babaud  
albabaud@sudouest.fr

**U**n homme de 64 ans est tombé dans l'eau du canal qui va de La Rochelle à Marans, au niveau de Dompierre-sur-Mer, ce dimanche, vers 15 heures. Il promenait ses chiens, avec sa femme, à l'entrée du tunnel Saint-Léonard, lorsqu'il s'est aventuré sur la margelle de pierre qui borde le cours d'eau, pour éviter la bousculade. Il n'avait pas pied. Au cours de l'échelle le long des quais de pierre pour remonter seul. Pas une prise pour se maintenir à flot. Il aura fallu dix minutes et le secours de quatre promeneurs pour, enfin, le sortir de là, peu avant l'arrivée des pompiers. L'homme s'en tire avec une grosse frayeur et des remerciements appuyés à ses sauveurs improvisés.

Quatre jours avant, Capes-Aunis avait clairement pointé le problème.

**Pourquoi pas faire que le canal soit navigable à nouveau pour y mettre une petite gabare pour les touristes ?**

sécurité des abords d'un tunnel lui-même un peu oublié. La trentaine d'adhérents et sympathisants de l'association « citoyenne et apolitique » que préside Pierre Rivaud a pu prendre la mesure des risques encourus par les promeneurs, piétons et joggeurs qui circulent au plus près du canal : aucun dispositif de secours sur place, des espaces inondés qui incitent à passer par la margelle...

**Il faudrait l'entretenir**

Mais s'engager dans ce tunnel de 842 m de long, largement plongé dans le noir et creusé, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la colline Saint-Léonard, n'est pas non plus rassurant. Aucun éclairage - un panneau prévient d'ailleurs le public à l'entrée des entrées « éclairage obligatoire ». Un cheminement piéton rendu glissant par l'eau qui s'écoule de la terre située au-dessus, du plafond comme des murs. Par endroits, il

Voilà quelques jours, une trentaine de curieux ont été réunis par l'association Capes-Aunis pour prendre la mesure de l'état délabré de ce patrimoine fluvial voulu par Napoléon. JEAN-CHRISTOPHE SOUZALET / SOUDOUEST

**RENATURATION DU BOIS DES PINS**

Au dessus du tunnel fluvial, il y a la colline Saint-Léonard de Dompierre-sur-Mer et son parking du Bois des Pins. Un site naturel classé très fréquenté par les promeneurs, amateurs de pique-nique, joggeurs et cyclistes (deux véloroutes y passent) que le Conseil départemental a entrepris de valoriser en lien avec la commune. Depuis quelques mois et jusqu'en juin prochain, le parking bénéficie ainsi d'un programme de renaturation, pour un coût global de 400 000 euros TTC.

La concertation avec la population a démarré en 2023 pour aboutir à « quelque chose de vraiment bien » sur un axe à vocation de détente, sport et plein air allant du pont de Chagnolet à celui de Mouillepied. Le parti pris, c'est de faire davantage de place et d'offrir un meilleur accueil aux piétons et mobilités douces.

Trois des cinq aires de stationnement sont ainsi supprimées. Le bitume de la voirie doit être remplacé par un revêtement calcaire. L'aménagement du site contraindra les camions et autres véhicules de la piste de motocross à aller se garer plus loin. Un nouveau mobilier, recyclé, sera bientôt installé. Le tronçon de piste cyclable qui traverse le bois va être refait.

déjà fait remonter des relevés de situation et préconisations au Conseil départemental. Un dialogue s'est instauré. « Il faudrait l'entretenir, ce tunnel, relève un participant, et pourquoi pas faire que le canal soit navigable à nouveau pour y mettre une petite gabare pour les touristes ? »

**Sous surveillance**

Le Conseil départemental, propriétaire du domaine public fluvial, n'en est clairement pas là. Vice-présidente en charge du patrimoine, Françoise de Roiffignac explique, dans un contexte de budget serré, que si le tunnel est bien « sous surveillance » pour être « un patrimoine exceptionnel », son état n'inspire pas de vive inquiétude et il n'est pas prévu, pour l'instant, d'engager des travaux. Sauf pour la restauration ou le remplacement de la rambarde, peut-être. « La réflexion est en cours. »

Mal à propos, le Département, responsable des lieux, souhaite en rien encourager le public à la découverte de l'endroit dont l'aspect un peu inquiétant (obscurité, humidité...) hante aujourd'hui les passages et, donc, le risque d'accident. Des panneaux invitent les curieux à la prudence pourraient être installés, mais pas l'éclairage. Quant à l'installation d'échelles pour aider les maladroits tombés dans le canal à remonter sur la terre ferme ? C'est à voir », répond une vice-présidente départementale qui rappelle que dès qu'on s'approche trop près de l'eau, à l'exemple des quais du Vieux Port de La Rochelle, il y a un risque. À chacun de prendre ses responsabilités.

**Le tunnel de 842 mètres, entièrement fait de pierre, présente de nombreux désordres dues à des infiltrations d'eau.** JEAN-CHRISTOPHE SOUZALET / SOUDOUEST